



## Association canadienne des ergothérapeutes Prix de la Dre Helen P. Levesconte

### Sélection du candidat ou de la candidate

Le Conseil d'administration de l'Association canadienne des ergothérapeutes choisira le ou la récipiendaire, d'après les recommandations du Comité de remise des prix.

### Procédures

La présidente de l'Association canadienne des ergothérapeutes préviendra le ou la récipiendaire avant de faire une annonce publique. Le nom du ou de la récipiendaire sera annoncé lors de la cérémonie de remise des prix et sera également publié dans les *Actualités ergothérapeutiques* et sera affiché sur le site web de l'Association canadienne des ergothérapeutes.

### Particularités du prix

Le ou la récipiendaire du prix de la Dre Helen P LeVesconte pour le bénévolat accompli au sein de l'Association canadienne des ergothérapeutes recevra les éléments suivants :

1. Période de temps (durée maximale de 10 minutes) pour présenter un discours aux membres sur un sujet de son choix, lors de la cérémonie de remise des prix du congrès annuel de l'Association canadienne des ergothérapeutes, l'année de l'annonce de l'attribution du prix.
2. Inscription complète gratuite au congrès annuel de l'Association canadienne des ergothérapeutes, l'année où le prix est remis.
3. Remboursement des frais de déplacement, de logement et de dépenses pour toute la durée du congrès, selon la politique de l'Association canadienne des ergothérapeutes concernant les déplacements.
4. Un prix de reconnaissance;
5. Prix de reconnaissance décerné lors de la cérémonie de remise des prix et à l'AGA;
6. Publication du nom et/ou du profil dans les *Actualités ergothérapeutiques* et sur le site web de l'ACE.